



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITÉS**

DÉCEMBRE 2021



Portrait de territoire
Conférence territoriale des maires
Porte des Alpes

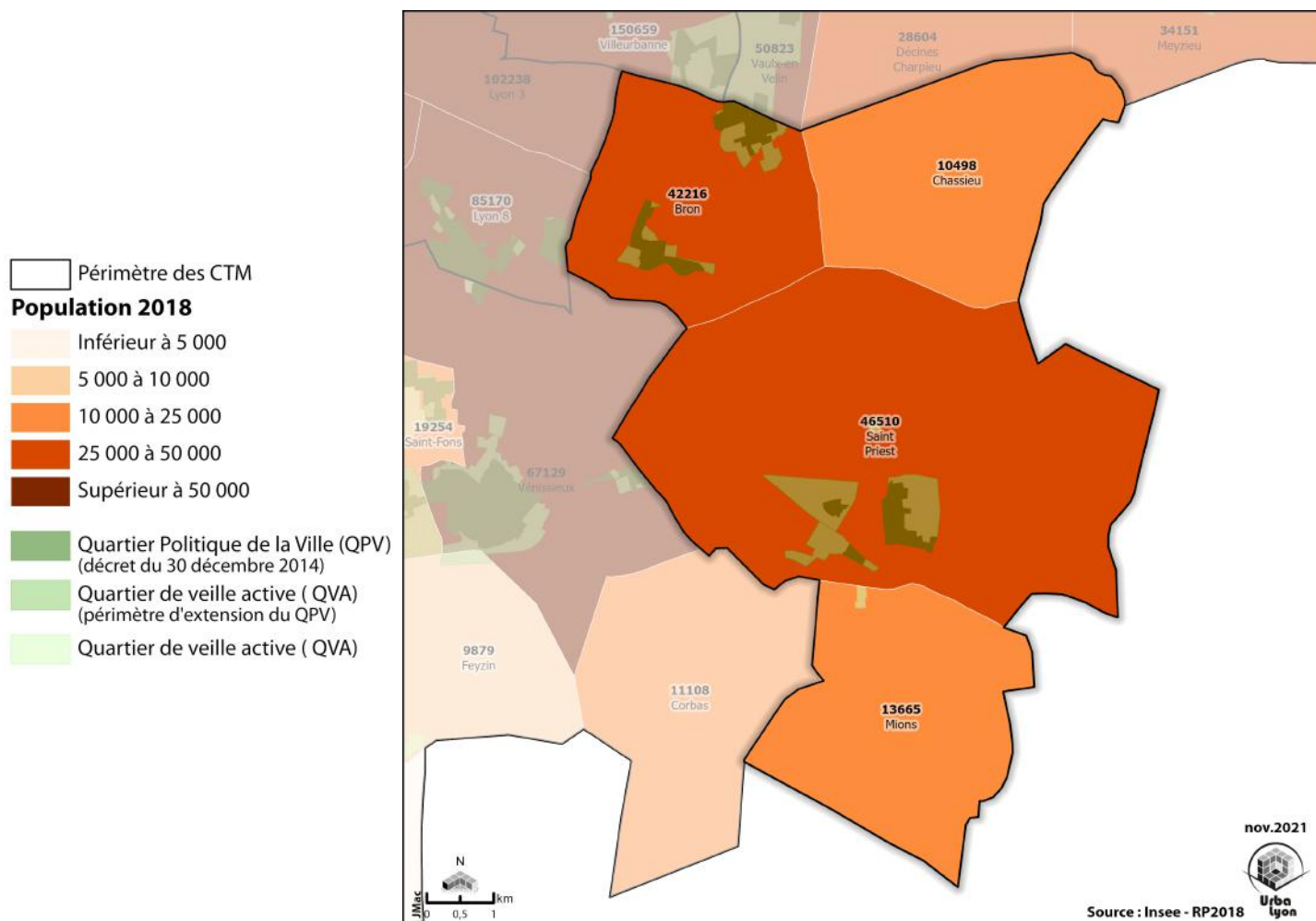


PORTRAIT DE TERRITOIRE

SOMMAIRE

Attractivité du territoire	p. 3
Situation sociale et état de santé	p. 5
Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité	p. 7
Accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon	p. 11
Définitions et acronymes	p. 14
Sources utilisées	p. 15

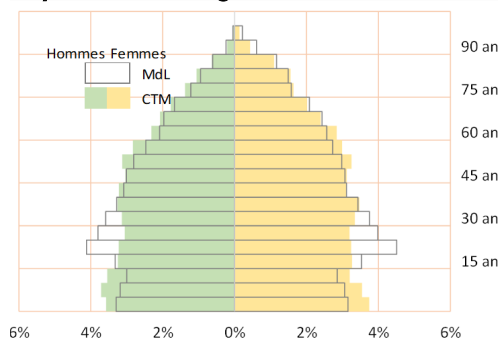
La population 2018



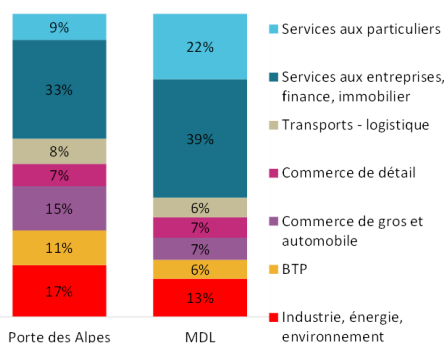
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ◆ Une croissance démographique soutenue
- ◆ Un pôle d'emplois majeur avec une spécificité industrielle, énergétique et environnementale avec le BTP également très présent
- ◆ Une dynamique portée par les services et le commerce de gros
- ◆ Un tiers des emplois occupés par des actifs résidant hors de la métropole de Lyon
- ◆ Des prix de l'immobilier parmi les plus bas

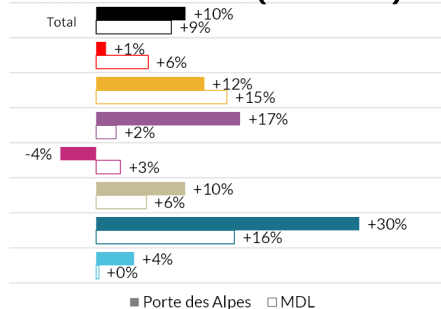
Pyramide des âges 2018 ⁽¹⁾



Emplois salariés privés par secteur en 2020 ⁽²⁾



Evolution des emplois salariés privés par secteur d'activité (2015-2020) ⁽²⁾



Sources

Le numéro entre parenthèse renvoi à la source détaillée en fin du document

Vocabulaire

Les termes et sigles sont détaillés en fin du document

Une croissance démographique soutenue

En 2018, avec 112 900 habitants, la CTM Porte des Alpes est une des plus peuplées de la métropole de Lyon après celles de Lyon, Villeurbanne et Rhône-Amont. Elle représente 8,1% de la population de la métropole lyonnaise, proche de Lônes et Coteaux du Rhône (8,0%) et Portes du Sud (7,9%).

Entre 2013 et 2018, la dynamique démographique est forte (+1,7% par an). Son rythme est le 2^e plus élevé de la métropole de Lyon après Rhône Amont (+2,0% par an). Dans la métropole de Lyon, le taux d'évolution moyen est +0,9% par an. La croissance démographique est à la fois le résultat du solde naturel et du solde migratoire apparent*. Elle est toutefois davantage portée par le dynamisme des naissances que par l'arrivée de nouvelles populations (respectivement +1,0% et +0,6% par an). L'âge moyen dans la CTM Porte des Alpes est de 38 ans même si la pyramide des âges montre un déficit de la classe d'âge des 15-35 ans. 25% de la population ont moins de 18 ans et 22% ont plus de 60 ans (respectivement en moyenne dans la métropole lyonnaise 22% et 21%).

Une progression des emplois principalement portée par Saint-Priest

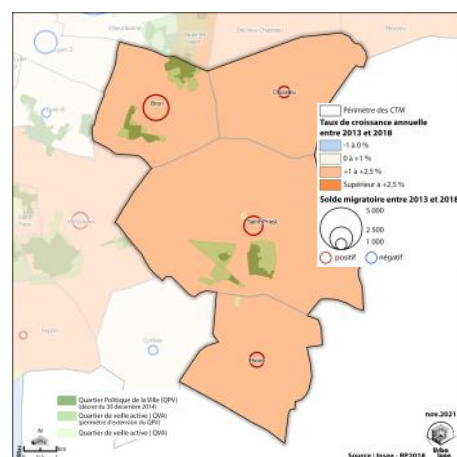
Fin 2020, le territoire compte 69 700 emplois salariés privés soit une hausse de

+10,3% en cinq ans (+8,6% en moyenne dans la métropole de Lyon sur la période). La CTM Porte des Alpes est la deuxième CTM la plus dynamique en termes de créations d'emplois, après Lyon (+10,6%). La Conférence Porte des Alpes représente 12% des emplois de la métropole de Lyon. Porte des Alpes est, après Lyon, la CTM qui compte le plus d'emplois. Six emplois sur dix sont localisés à Saint-Priest (58%), un emploi sur cinq à Bron (21%).

24% des emplois liés au secteur des transports et de la logistique sont situés à Mions. 70% des activités liées à l'industrie sont à Saint-Priest qui concentre également entre 60% et 65% des emplois liés au BTP et aux secteurs du commerce.

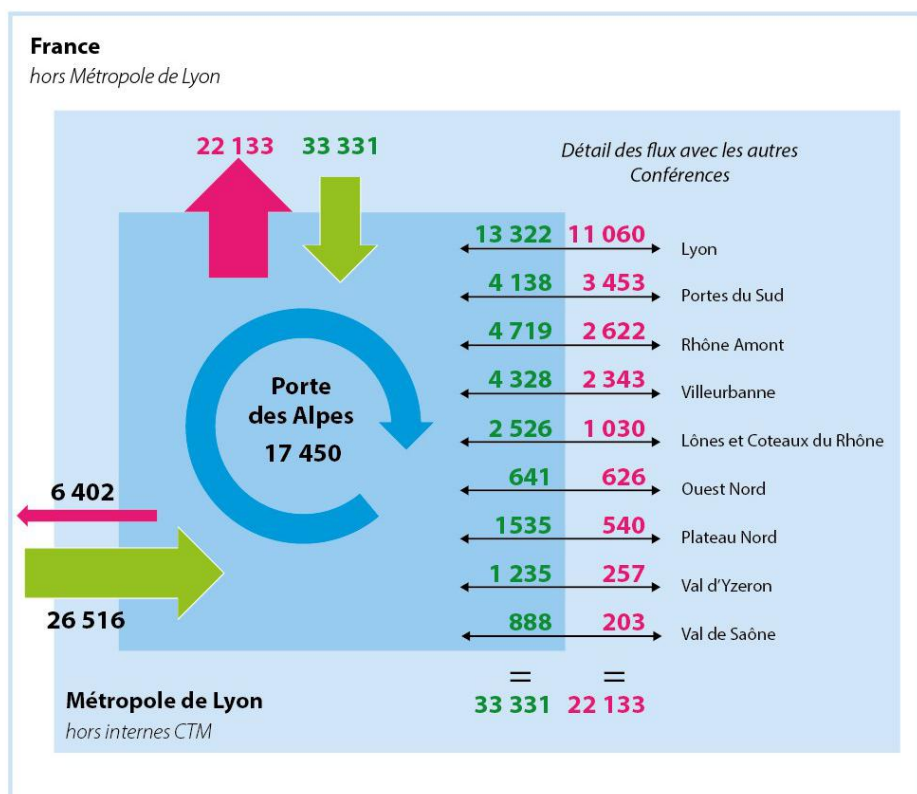
La CTM est fortement présente dans les secteurs de l'industrie, l'énergie, l'environnement, du BTP, du commerce de gros et de l'automobile. Malgré une croissance forte des services aux

Evolution de la population et solde migratoire apparent (2013-2018) ⁽¹⁾



		Porte des Alpes	Métropole de Lyon
Dynamique démographique	Population en 2018 (1)	112 889	1 398 892
	Tx de croissance annuel moyen 2013-2018 (1)	+1,7%	+0,9%
	Solde naturel 2013-2018 (%) (1)	+1,0%	+0,9%
	Solde migratoire apparent 2013-2018 (%) (1)	+0,6%	+0,0%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2020 (2)	69 712	598 916
	Evo. emplois salariés privés sur 5 ans 2015/20 (2)	+10,3%	+8,6%
	Postes salariés publics en 2018 (29)	17 488	150 361
	Part de postes salariés publics en 2018 (29)	20,4%	20,6%
	Nombre d'entreprises en 2020 (6)	9 233	141 103
	Tx de création d'entreprises en 2020 (6)	20%	20%
Nature	Tx d'artificialisation en 2020 (5)	73%	60%
	Evo. du tx d'artificialisation 2010-2020 (en pts) (5)	2,1	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2020 (au lieu d'enseignement) (7)	13 776	183 630
	Etudiants pour 1 000 hab. en 2020 (7)	122	131
	Nb. d'hôtels en 2021 (23)	29	214
	Nb. de chambres d'hôtel en 2021 (23)	1 877	14 345
Foncier et immo.	Tx de construction 10 ans entre 2010/20 (1ter) (8)	10%	8%
	Prix/m ² des logements collectifs anciens en 2019 (9)	2 299	3 556
	Prix/m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2018 (9)	2 211	3 108
	Evolution par an du prix au m ² des logements collectifs anciens de type T3 (2014-2018) (9)	+0,4%	+2,9%
Déplacements	Nb. total de km de voies cyclables en 2021 (11)	124	1 098
	Dont réseau structurant en 2021 (11)	58	540
	Population desservie par les TC en 2015 (11)	98%	98%

Migrations domicile-travail en 2018 ⁽¹⁾



entreprises (+30%) ces cinq dernières années, les services occupent une part moins importante qu'en moyenne dans la métropole lyonnaise (42% contre 61%).

En 2018, la part des postes publics est comparable à celle de la métropole de Lyon. Le secteur public compte 17 500 emplois.

Un taux d'artificialisation élevé

En 2018, 73% des surfaces de Porte des Alpes sont artificialisées : c'est le taux le plus élevé des conférences de la métropole de Lyon après ceux de Lyon ou Villeurbanne et c'est le taux qui a le plus progressé.

Des prix de l'immobilier parmi les plus bas de la métropole de Lyon

En 2019, le prix moyen de vente des logements collectifs anciens dans la CTM s'élève à 2 299€/m², en hausse de 6,3% en deux ans (évolution la moins élevée de la métropole de Lyon). La CTM propose néanmoins les prix de vente parmi les moins chers de la métropole lyonnaise.

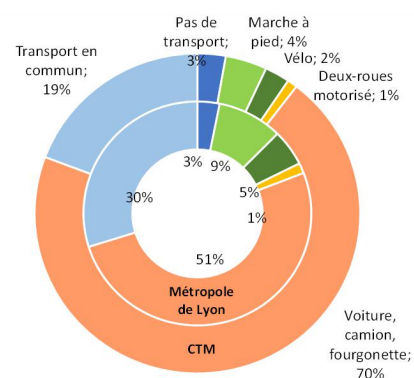
Un pôle d'emploi majeur

En 2018, 46 000 actifs résident à Porte des Alpes mais ce sont 77 300 emplois proposés. 38% des actifs (17 450) vivent et travaillent dans la CTM : ils occupent moins d'un quart des emplois (22,6%). Même si 19% des actifs ont recours aux transports en commun pour aller travailler, la majorité utilise sa voiture (70%).

8% d'étudiants

Avec la présence du campus de Bron, Porte des Alpes accueille 13 800 étudiants soit 8% des étudiants de la métropole de Lyon.

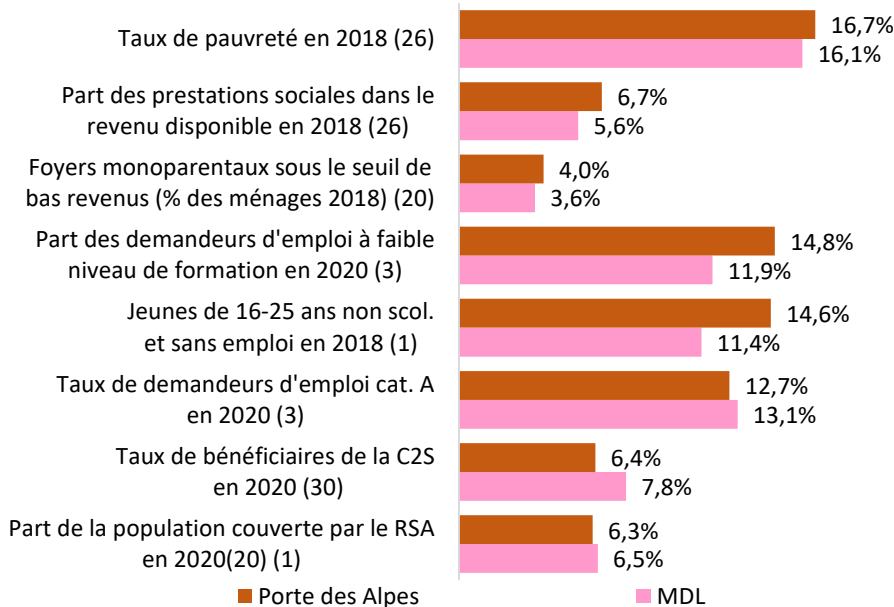
Les modes de déplacements principaux pour aller au travail en 2018 ⁽¹⁾



SITUATION SOCIALE ET ÉTAT DE SANTÉ

- ◆ Une amélioration de la situation vis-à-vis du chômage
- ◆ Un taux de pauvreté élevé et un niveau de vie moyen modeste
- ◆ La moitié d'ouvriers et d'employés (49%) parmi les actifs
- ◆ Une proportion élevée de familles avec enfants
- ◆ Une problématique aiguë du nombre de personnes seules à Saint-Priest et à Bron
- ◆ Le diabète : une situation inquiétante

Principaux indicateurs de la situation



Un chômage en progression mais inférieur à celui de la métropole de Lyon

Fin 2020, la CTM Porte des Alpes compte 10 400 demandeurs d'emploi (cat. A,B,C). Leur nombre a augmenté de 6,5% au cours des cinq dernières années (2015/2020), taux le plus élevé de la métropole lyonnaise, malgré un taux de l'emploi en progression (+10,3%).

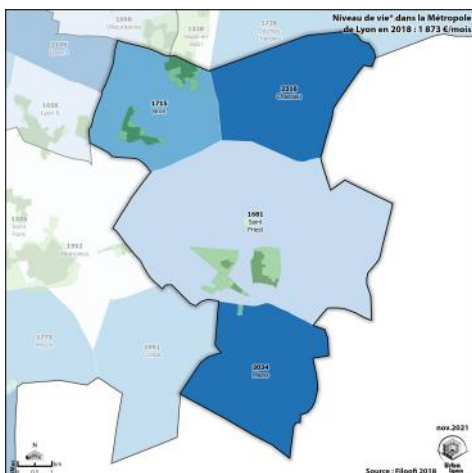
Le taux de demandeurs d'emploi sans activité (cat. A) dans la population active varie de 8% à Chassieu et Mions à 13% et 14% à Bron et Saint-Priest.

Globalement, les demandeurs d'emploi de la CTM ont un niveau de formation plus faible qu'en moyenne dans la métropole de Lyon.

A noter la surreprésentation des jeunes sans emplois parmi les 16-25 ans sortis du système scolaire (15% contre 11% en moyenne dans la métropole de Lyon). C'est à Mions et Saint-Priest que la question est la plus préoccupante (respectivement 16% et 18%).

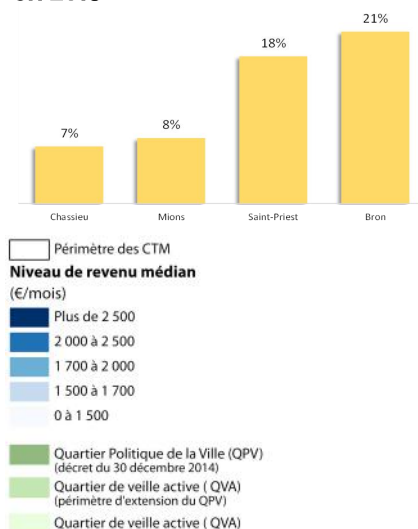
En 2018, le taux de pauvreté monétaire est égal à 16,7%, supérieur à celui de la métropole de Lyon (16,1%), lui-même supérieur au taux national (14,8%). A Saint-Priest, il est égal à 18%, à Bron, il affiche 21%. Compte tenu du nombre d'habitants à Bron et Saint-Priest, ce sont près de 17 500 personnes concernées dans ces communes.

Niveau de vie en 2018 (26)

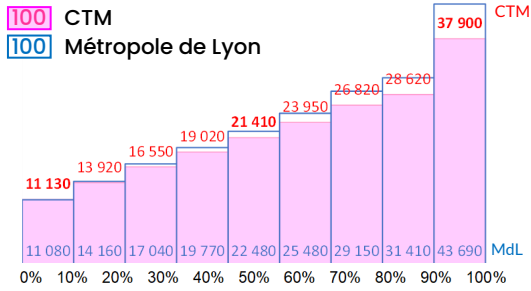


Niveau de vie* dans la Métropole de Lyon en 2018 : 1 873 €/mois

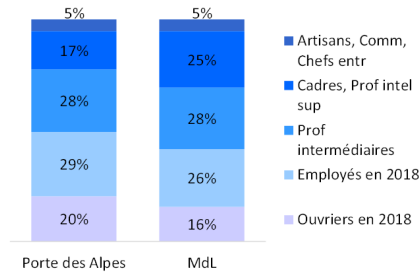
Taux de pauvreté au seuil de 60% en 2018 (26)



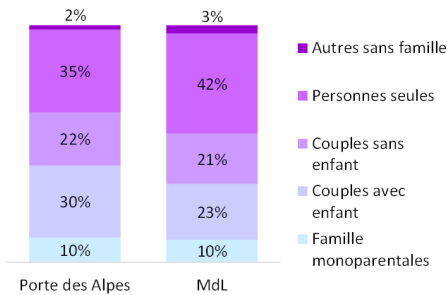
Distribution des revenus 2018 (26)



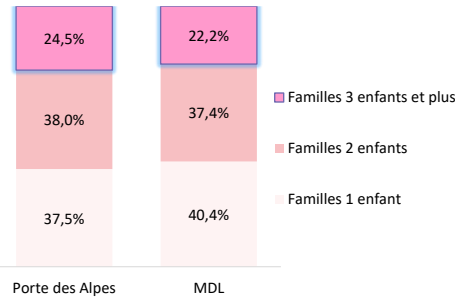
CSP des actifs en 2018 (1)



Typologie des ménages en 2018 (1)



Familles nombreuses 2018 (1)



Des disparités de niveau de vie au sein du territoire

En 2018, la moitié des habitants de la Conférence Porte des Alpes vit avec moins de 21 400€ par an soit avec 1 000€ de moins en moyenne que les habitants de la métropole lyonnaise.

La répartition socioprofessionnelle se caractérise par une proportion plus élevée d'ouvriers et d'employés.

Un quart de la population de Bron et un cinquième de celle de Saint-Priest en quartier en politique de la ville

Porte des Alpes compte sept quartiers inscrits dans la géographie prioritaire du contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020. Cinq Quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) et 2 Quartiers en veille active (QVA) : 3 QPV à Saint-Priest (Bel Air, Bellevue, Garibaldi), 2 à Bron (Parilly, Terrailon-Chenier) 1 QVA à Mions (Joliot Curie) et 1 à Saint-Priest (Beauséjour).

En 2018, 25% de la population de Bron vit en QPV, 19% à Saint-Priest.

Une proportion importante de familles avec enfants

En 2018, les familles avec enfant(s) représentent 40,8% des ménages de la CTM, ce qui est sensiblement plus élevé que la moyenne métropolitaine (33,0%) avec en outre une proportion supérieure de familles nombreuses (24,5% contre 22,2%). Bron est la seule commune de Porte des Alpes à afficher une proportion de familles avec enfant(s) inférieure à 40% (36,0%).

Les personnes seules sont proportionnellement moins nombreuses dans la CTM (35% contre 42% en moyenne dans la métropole de Lyon).

Le diabète, une situation défavorable

La situation s'est fortement dégradée du point de vue des patients sous traitement antidiabétique : 1 000 personnes de plus que la moyenne métropolitaine par tranche de 100 000 habitants sont sous traitement et Porte des Alpes est le 3e territoire avec le taux le plus fort.

	Porte des Alpes	Métropole de Lyon	
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2018 (1)	2,4	2,1
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville en 2018 (QPV) (1)	17%	11%
	Tx de couverture de la population par la CAF 2020	59%	58%
	Part des mineurs dans la population en 2018 (1)	25%	22%
	Evo. 2013-2018 (part des mineurs en points) (1)	+0,9	+0,1
	Tx de natalité en 2018 (1) (21)	15,1	14,6
Insertion et emploi	Demandeurs d'emploi ABC en 2020 (3)	10 358	134 669
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée en 2020 (3)	25%	25%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC (2015-2020) (3)	6%	9%
	Tx de demandeurs d'emploi en 2020 (cat. A) dans la population active (3)(1)	13%	13%
Dépendance et handicap	Indice de vieillissement 2018 (1)	59	64
	Part des 75 et plus en 2018 (1)	8,2%	8,1%
	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2018 (1)	41%	57%
Santé	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) 2012-2016 pour 100 000 habitants (27)	169	173
	Tx de mortalité par maladies cardio-vasculaires pour 100 000 habitants 2012-2016 (27)	162	170
	Patients sous traitement psychotrope en 2019 nb. pour 100 000 hab. (24)	10 603	10 523
	Patients sous traitement antidiabétique (y compris insuline) en 2019 - nb pour 100 000 hab. (24)	5 678	4 792
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2019 (55-74 ans) (24)	45	42
Sport	Nb. de licences sportives rapporté à la population 2018 (1)(25)	23%	14%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2020 (18)	87%	87%
	Tx de retard à l'entrée en 6 ^e à la rentrée 2020 (18)	8%	7%

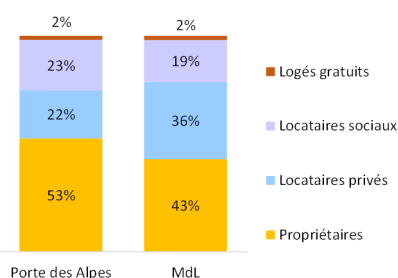


PORTRAIT DE TERRITOIRE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

- ◆ Une pression de la demande forte en logements sociaux locatifs malgré un taux de logements locatifs au sens de la loi SRU supérieur à 25%
- ◆ Des grands logements, plus de la moitié de propriétaires
- ◆ Une densité médicale et des taux d'équipements médico-sociaux faibles
- ◆ Une offre d'équipements petite enfance inférieure à la moyenne métropolitaine
- ◆ Huit collèges dont trois classés en REP*

Statut d'occupation des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



Une pression de la demande de logement social en forte augmentation et à un niveau élevé

D'après l'inventaire SRU en 2020, la CTM Porte des Alpes compte 13 200 logements locatifs sociaux, ce qui représente 27,5% des résidences principales (contre 25,5% en moyenne dans la métropole de Lyon). C'est à Saint-Priest (31,0%) et à Bron (28,6%) que ces logements sont les plus présents. Ces deux communes concentrent près de 90% (87,1%) des logements locatifs sociaux.

La pression de la demande est forte, supérieure à la moyenne de la métropole de Lyon. Au 1^{er} janvier 2020, on compte 11,9 demandes pour un logement social (contre 9,5 en moyenne dans la métropole lyonnaise). La pression de la demande a fortement augmenté en trois ans : en 2017, elle était égale à 6,9% dans la CTM (et de 5,7% en moyenne dans la métropole de Lyon).

Une majorité de propriétaires et de grands logements

53% des ménages sont propriétaires de leur logement : c'est plus qu'en moyenne dans la métropole de Lyon (43 %).

La part de maisons parmi les logements est assez élevée (31% contre 17% dans la moyenne métropolitaine). Néanmoins les appartements sont deux fois plus nombreux que les maisons.

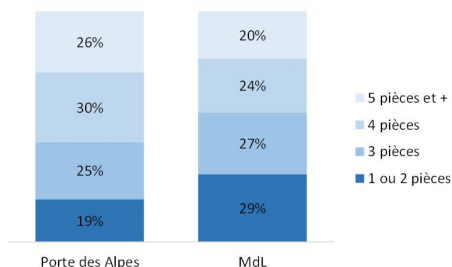
Plus d'un logement sur deux (56%) compte 4 pièces ou plus. A Chassieu et Mions, plus des deux tiers (67% et 72%) des logements sont des maisons et 46% et 41% des logements ont au moins 5 pièces (soit 73% et 72% en incluant les 4 pièces). A Saint-Priest et Bron, ce sont les 3 et 4 pièces qui dominent : ils représentent 59% et 55% des logements, essentiellement des appartements (à Saint-Priest et Bron, 26% et 17% de maisons).

Une faible densité médicale

En 2019, la CTM Porte des Alpes compte 93 médecins généralistes pour 100 000 habitants. C'est un taux inférieur à la moyenne métropolitaine de 105, d'autant plus qu'en deux ans, la CTM a perdu 3 médecins pour 100 000 habitants alors que la métropole de Lyon en a gagné 2. C'est à Mions et Bron que le déficit se fait le plus sentir.

S'agissant des infirmiers libéraux, la Conférence Porte des Alpes est également déficitaire même si le taux d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants a augmenté en deux ans : 4 infirmiers de plus pour 100 000 habitants dans la CTM mais 7 de plus en moyenne dans la métropole de Lyon.

Typologie des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



		Porte des Alpes	Métropole de Lyon
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2018 (1)	3,6	3,2
	Part des maisons parmi les logements en 2018 (1)	31%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2020 (13)	13 191	168 413
	Tx de logements sociaux SRU en 2020 (13)	27,5%	25,5%
	Pression de la demande de logement social 2020	11,9	9,5
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2020 (18)	90	2 133
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2019 (22)	2 801	28 972
	Nb de places en crèches en 2019 (22)	1 205	15 260
	Nb de places en structures collectives (EAJE) pour 100 enfants de moins de 3 ans (22) (1)	25	28
Insertion et emploi	Nb de SIAE par commune en 2018 (14)	2	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2019 (1) (15)	63	113
	Nombre de places en établissement pour 1000 enfants en situation de handicap en 2021 (1) (15)	5,3	5,1
	Nombre de places en établissement pour 1000 adultes en situation de handicap en 2020 (1) (22)	2,1	4,5
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2019 (1bis)(31)	93	105
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (1bis)(16)	123	139
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs en 2021 (1) (17)	302	3 252
	Nb de clubs sportifs en 2018 (6)	182	2 023
Educ.	Nb de collèges publics en 2020 (18)	8	80
	Nb de collégiens, rentrée 2019 (18)	5 068	46 975

Un territoire peu doté pour accueillir les populations en difficulté

A l'exception des accueils destinés aux enfants en situation de handicap, les taux d'équipement en matière d'établissements pour personnes âgées et pour adultes en situation de handicap dans la CTM sont faibles.

S'agissant des accueils destinés aux personnes âgées : 63 places en Ehpad pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus contre 113 en moyenne dans la métropole lyonnaise. Porte des Alpes est l'une des CTM les moins bien équipée pour accueillir les personnes âgées.

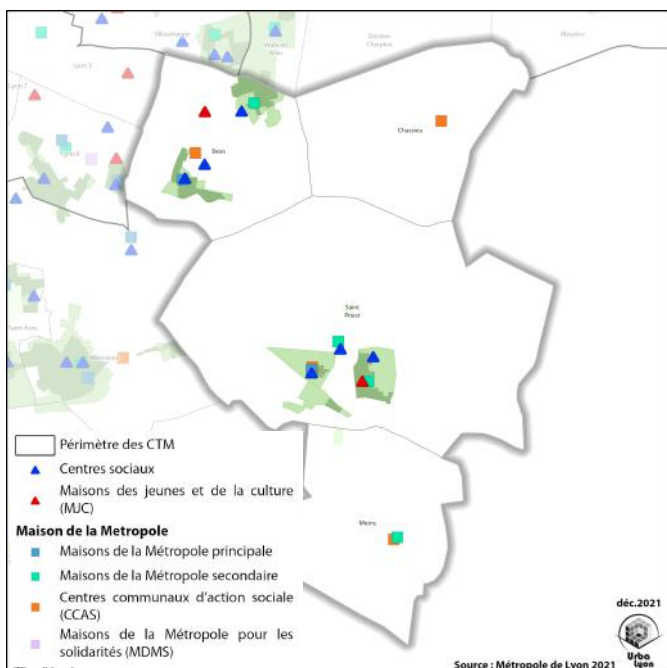
S'agissant des accueils destinés aux personnes adultes en situation de handicap, on compte deux fois moins de places dans la CTM qu'en moyenne dans la métropole de Lyon : 2,1 places pour 1 000 adultes contre 4,5 en moyenne dans la métropole de Lyon. Elle affiche le taux le plus faible de la métropole lyonnaise.

Une offre de crèche plutôt faible

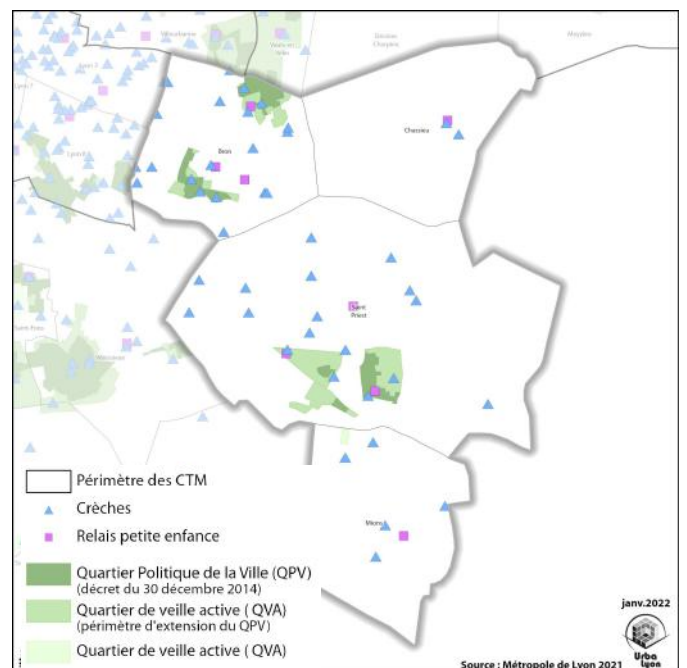
On recense 1 200 places en crèches dans la CTM Porte des Alpes, soit une place pour quatre enfants de moins de 3 ans.

À cela s'ajoute la capacité d'accueil des assistantes maternelles qui s'élève à 2 800 places soit 9,7% de l'offre métropolitaine.

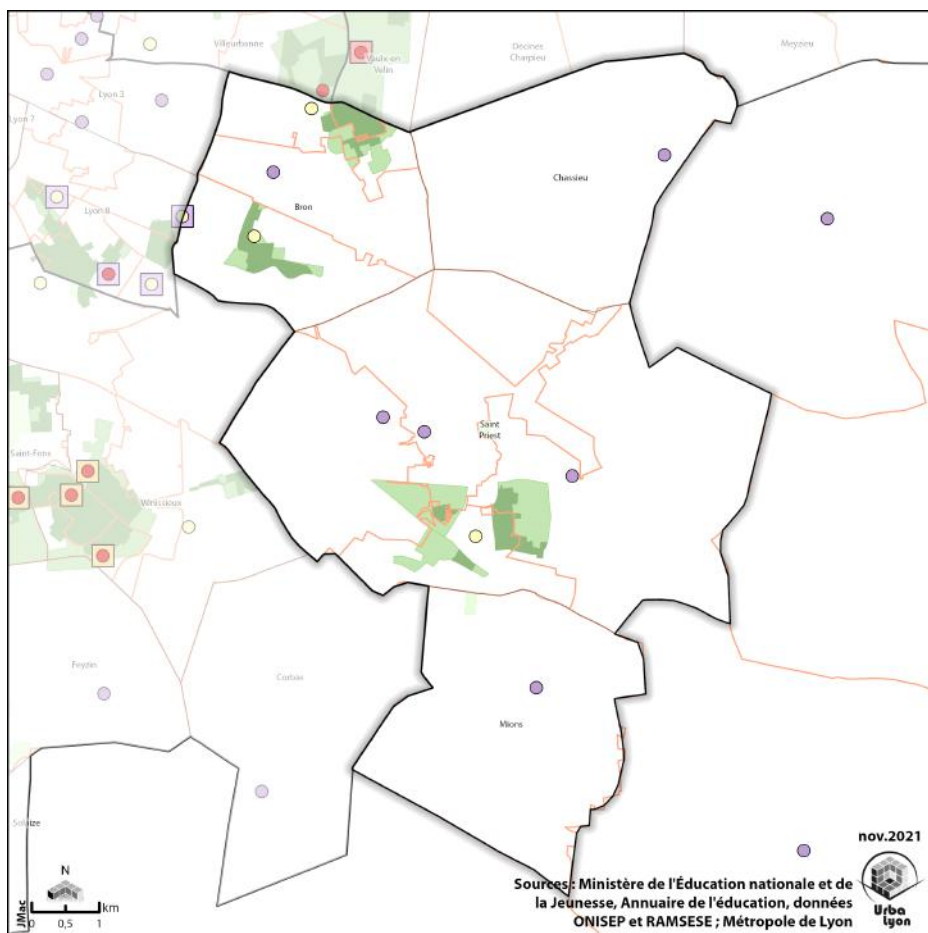
Les services de proximité à vocation sociale



Les équipements de la petite enfance

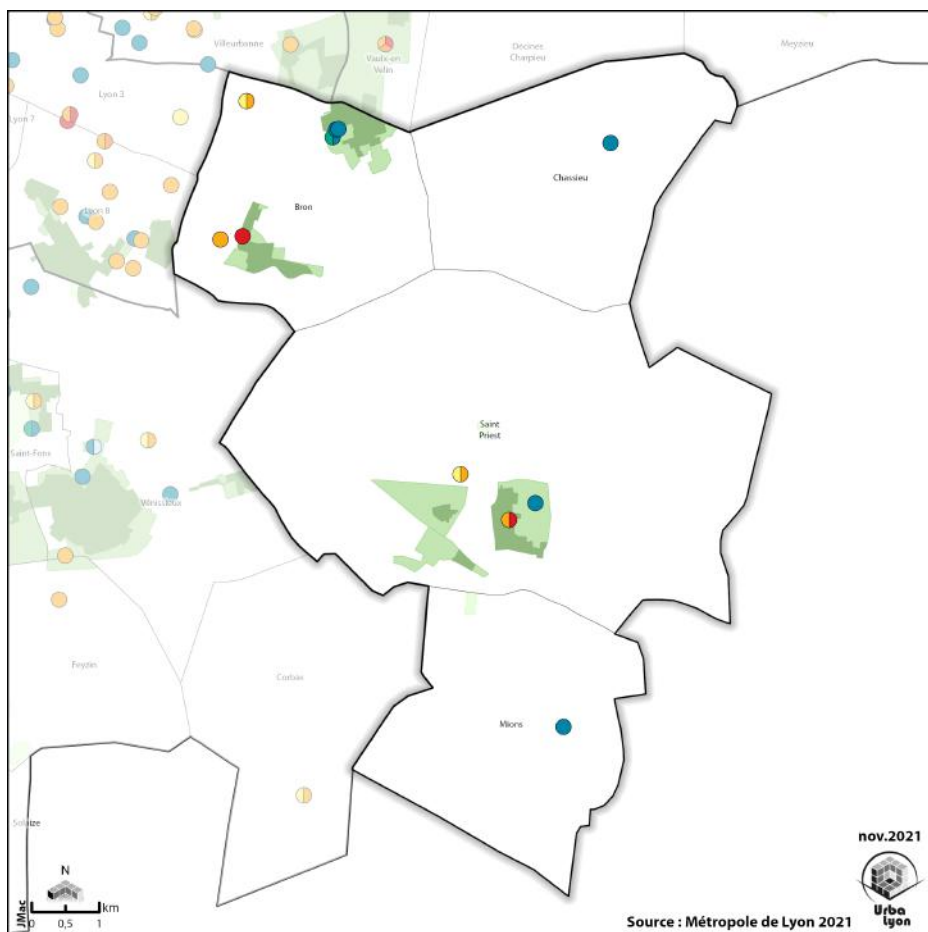


Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



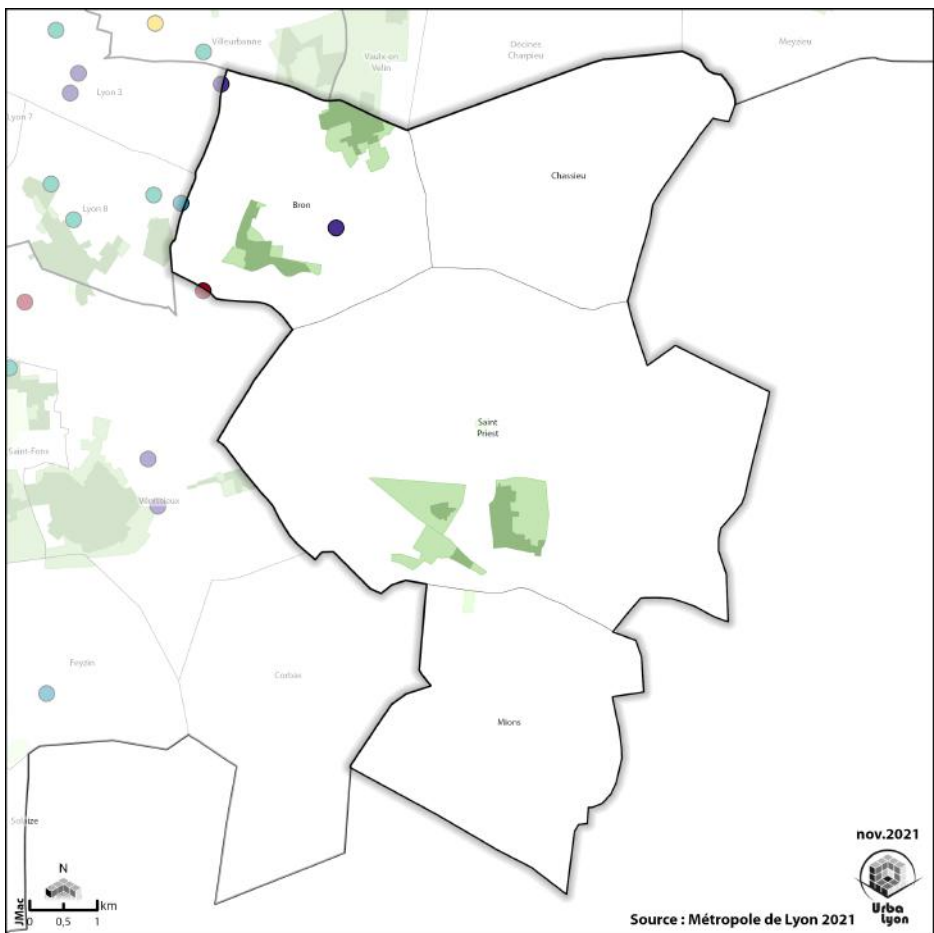
- Conférences Territoriales des Maires
- Secteurs scolaires
- Collèges**
- REP
- REP+
- Hors éducation prioritaire
- Cités éducatives**
- Cité « Grande Ile »- Vaulx-en-Velin
- Cité Minguettes-Clochettes
- Cité Rillieux-la-Pape
- Lyon 8- Etats-Unis-Langlet-Santy-Mermoz
- Grande Ile + sud
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour personnes âgées



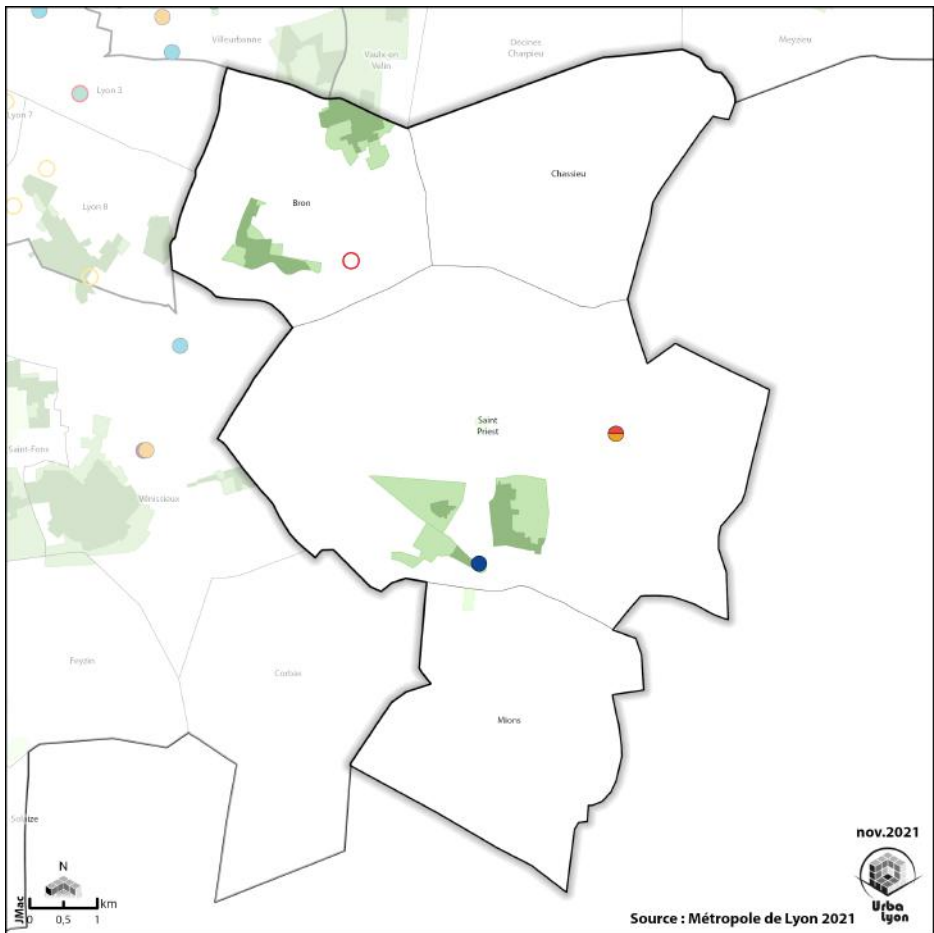
- Conférences Territoriales des Maires
- Établissements non médicalisés**
- Accueil de jour
- Résidence Autonomie
- Hébergement Temporaire
- Établissements médicalisés**
- Accueil de jour
- Unité de Soins Longue Durée
- Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes
- Hébergement Temporaire
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour les adultes handicapés



- ☐ Conférences Territoriales des Maires
- Type d'établissement ou de service**
- Accueil de jour
- Service d'Accueil Temporaire (SAT)
- Domicile collectif
- Foyer Hébergement ou Unité d'Hébergement
- Foyer-appartement
- Foyer de vie
- Foyer d'accueil médicalisé
- SAVS (1) - SAMSAH (2)
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périphérie d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)

Les établissements de protection de l'enfance



- ☐ Conférences Territoriales des Maires
- Types d'établissements**
- Protection**
- Accueil de jour
- Accueil Mère Enfant (AME)
- Appartement éducatif
- Centre éducatif et professionnel (CEP)
- Foyer Jeune Travailleur (FJT)
- Placement familial associatif
- Service d'accompagnement personnel en milieu naturel (SAPMN)
- Accueil externalisé
- Foyer, habitat diversifié, lieu de vie, MECS
- Prévention**
- Prévention spécialisée
- Milieu ouvert
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périphérie d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)



PORTRAIT DE TERRITOIRE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL PAR LA METROPOLE DE LYON

- ◆ Une natalité dynamique
- ◆ Une situation hétérogène en matière de protection de l'enfance
- ◆ Une CTM avec des taux de recours à l'APA parmi les plus élevés de la métropole de Lyon
- ◆ Des besoins en matière de handicap supérieurs à la moyenne dans la métropole de Lyon
- ◆ Une augmentation forte (+21%) des accompagnements sociaux et deux problématiques spécifiques au territoire : la perte d'autonomie et le soutien à la parentalité

Une rythme de croissance des naissances dynamique

Porte des Alpes est une CTM dynamique en termes de natalité : elle se situe au 4^e rang avec 15,1 naissances pour 1 000 habitants, derrière Portes du Sud.

Avec Portes du Sud et Rhône Amont, elle est l'un des territoires qui enregistre un taux d'évolution élevé des naissances avec +7,7% de naissances en moyenne entre les périodes 2013/2008 et 2018/2013 (+8,0% à Portes du Sud et +7,9% à Rhône Amont, +3% sur la période dans la métropole de

Lyon).

Des indicateurs pour la petite enfance dans la moyenne métropolitaine

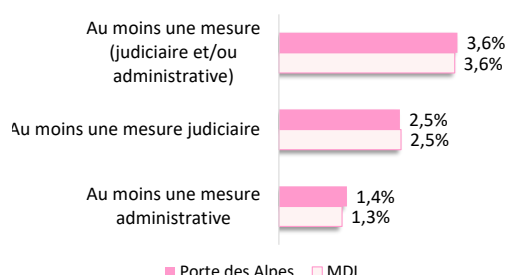
Les suivis de grossesse (rapportés aux naissances) par les centres de la PMI sont dans la moyenne de la métropole lyonnaise, ainsi que les enfants vus en post-natal.

La capacité de garde offerte par les assistantes maternelles agréées se situe également dans la moyenne de la métropole de Lyon avec 58 places théoriques pour 100 enfants de moins de 3 ans, et compense la relative faiblesse de la garde en crèche..

1 000 jeunes concernés par au moins une mesure de protection

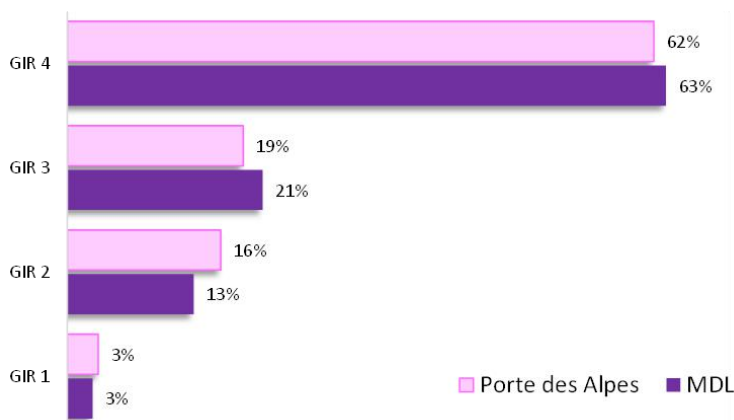
En 2019, 3,6% des mineurs du territoire (1 000 jeunes) sont concernés par au moins une mesure de protection, administrative ou judiciaire. Ce taux est équivalent à celui observé dans la métropole lyonnaise avec néanmoins de fortes variations : Mions (3,1%), Chassieu (2,5%), Bron (7,7%), Saint-Priest (8,6%).

Taux de bénéficiaires de mesure de protection en 2019 pour 100 mineurs de 0 à 17 ans



	Porte des Alpes	Métropole de Lyon	
PMI et prévention santé	Taux de naissance en 2018 (21) pour 1000 habitants (1)	15,1	14,6
	Evolution des naissances entre la période 2008/2013 et 2013/2018 (1)(21)	8%	3%
	Places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2020 (22)	58	54
	Suivis de grossesses pour 100 naissances enregistrées en 2019 (22)	17,7%	18,7%
	Bilans de santé en 2019 (nb d'enfants vus) (22)	1 620	17 741
	Enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2019	54	53

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR en 2019 ⁽³³⁾



Une part de bénéficiaires de l'APA à domicile supérieure à la moyenne

"L'APA est une prestation financière destinée aux personnes de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne."

En 2019, dans la Confédération, 7,1% des personnes de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à domicile (elles représentent 6,2% dans l'ensemble de la métropole de Lyon). Porte des Alpes fait partie des quatre CTM qui ont les plus fortes proportions de bénéficiaires de l'APA à domicile. Le territoire reste néanmoins moins concerné que ses voisins Portes du Sud et Rhône Amont (respectivement 7,9% et 8,1%). Parmi ces 1 700 personnes, près de deux tiers (62%) sont en GIR4 ("GIR4, c'est-à-dire le niveau le plus léger de la dépendance"), 19% sont en GIR3. Les personnes les plus dépendantes sont sur-représentées dans la CTM (19% contre 16% en moyenne dans la métropole de Lyon).

La part de bénéficiaires de l'APA à domicile varie de 5,3% à Chassieu à 7,9% à Saint-Priest.

Perte d'autonomie en 2019 ⁽³³⁾

		Porte des Alpes	Métropole de Lyon
Autonomie	Bénéficiaires APA à domicile	1 685	17 941
	Bénéficiaires APA GIR1	55	477
	Bénéficiaires APA GIR2	273	2 395
	Bénéficiaires APA GIR3	313	3 703
	Bénéficiaires APA GIR4	1 044	11 346

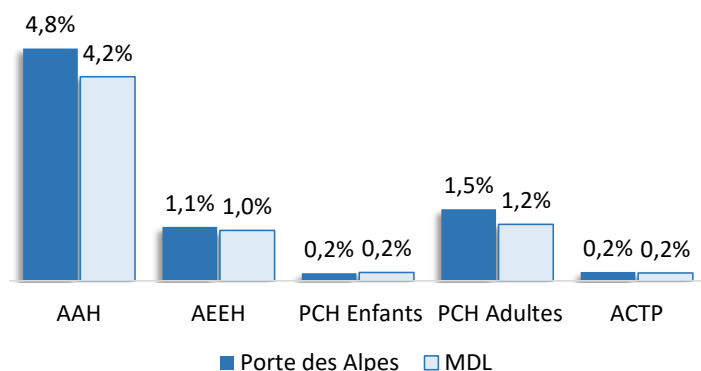
Les aides au handicap ⁽³³⁾

Note : Estimations sous évaluées

(Le secret statistique ne permet pas d'additionner certaines communes)

		Porte des Alpes	Métropole de Lyon
Handicap	Droits ouverts de l'Allocation adultes handicapés (AAH) [20-59 ans]	2 734	31 580
	Droits ouverts de l'Allocation de l'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) [0-19 ans]	349	3 687
	PCH Enfants domicile et établissement [0-19 ans]	49	620
	PCH Adultes domicile et établissement [20-59 ans]	842	8 736
	Droits ouverts de l'Allocation compensatrice de tierce personne (ACTP) [20-59 ans]	104	1 220

La part des aides au handicap dans la population de la classe d'âge concernée ⁽³³⁾



Des besoins plus nombreux en matière d'aides individuelles liées au handicap

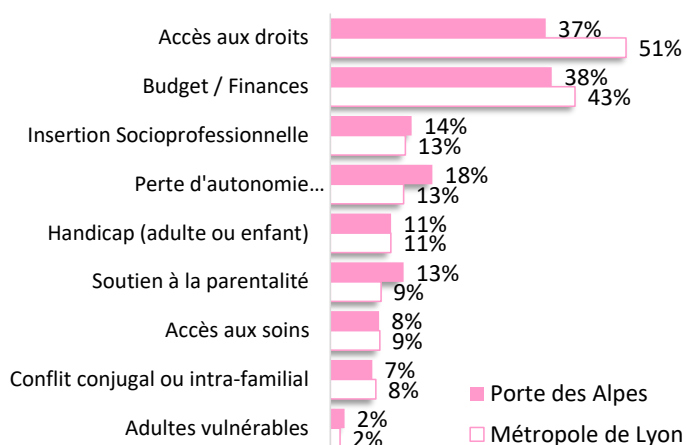
"Les personnes qui éprouvent des difficultés à accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou qui peuvent faire face à des restrictions de participation peuvent bénéficier d'aides ou de prestations individuelles. L'AAH et l'AEEH existent depuis 1975 tandis que la PCH est entrée en vigueur en 2005. L'ACTP est vouée à disparaître. L'AAH est aussi un minimum social" (sigles détaillés dans le tableau ci contre).

En 2019, 4,8% des habitants âgés de 20 à 59 ans de Porte des Alpes sont bénéficiaires de l'AAH. Plus de 1% des enfants âgés de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'AEEH (1,1%). Plus de un adulte (20-59 ans) sur dix (1,5%) bénéficie de la PCH adultes dans le territoire.

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Porte des Alpes	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	4 239	55 000
dont nouveaux ménages	45%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en nombre de ménages) ⁽²²⁾

	Porte des Alpes	Métropole de Lyon
Problématique budgétaire et/ou financière	1 632	23 396
dont surendettement	214	2 886
Protection des adultes vulnérables	105	924
Accès aux droits	1 587	28 273
Accès aux soins	360	4 731
Conflit conjugal ou intra-familial	309	4 353
Insertion socioprofessionnelle	599	7 176
Perte d'autonomie due au vieillissement	752	6 997
Handicap (adulte ou enfant)	448	5 786
Soutien à la parentalité	540	4 850

+21% de ménages reçus en deux ans dans le cadre d'un accompagnement social

7,7% des ménages de la métropole de Lyon ayant bénéficié d'un accompagnement social résident dans la CTM.

En 2019, 9,1% des ménages de la CTM ont bénéficié d'un accompagnement social (la moyenne de la métropole lyonnaise est de 8,6%) soit près d'un ménage sur dix de la Porte des Alpes.

Près de neuf ménages sur dix habitent à Bron ou à Saint-Priest (respectivement 44% et 43%). Les suivis sociaux ont bondi de +21% en deux ans (4 200 ménages suivis en 2019 contre 3 500 en 2017).

A Bron, 4,5% des ménages de la commune sont concernés. A Saint-Priest, ce sont 3,9% des ménages qui ont suivi un accompagnement social en 2019.

Une surreprésentation nette des accompagnements relatifs à la perte d'autonomie et au soutien à la parentalité

L'accompagnement social peut prendre la forme d'un ou plusieurs entretiens dans l'année traitant de divers sujets.

Comme au niveau métropolitain, les problématiques budgétaires et/ou financières et d'accès aux droits sont les plus fréquemment abordées, même si dans la CTM, elles ressortent moins qu'au niveau métropolitain (38% contre 43% pour les sujets budgétaires et financiers, 37% contre 51% pour les questions d'accès aux droits).

Les sujets surreprésentés par rapport aux autres CTM sont ceux de la perte d'autonomie et de soutien à la parentalité qui proportionnellement sont plus abordés qu'ailleurs.

DÉFINITIONS ET SOURCES

(par ordre alphabétique)

Conférences territoriales des Maires (CTM) : dix subdivisions ou « conférences territoriales des maires » (CTM) composent la Métropole. Elles présentent autant de caractéristiques géographiques, sociodémographiques et économiques différentes. Ces conférences regroupent plusieurs communes.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. [Source : Insee - RP 2018](#)

Solde migratoire apparent : estimation indirecte par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. [Source : Insee - RP 2018](#)

Taux de natalité : nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population totale de l'année. Le taux est exprimé pour 1 000 habitants. [Source : Insee - RP 2018](#)

Indice de vieillissement : rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer la dynamique du vieillissement de la population. Si l'indice est inférieur à 100, le nombre de jeunes est supérieur au nombre de personnes âgées. [Source : Insee - RP 2018](#)

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique, les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels. [Source : Urbalyon, MOS, 2020](#)

Taux de construction : nombre de logements construits sur une période de 10 ans rapporté au nombre total de logements en début de période. [Sources : Sitadel-2010-2020, Insee - RP 2010](#)

Actifs : les actifs au sens du recensement (Insee) sont les personnes âgées de 15 à 64 ans, actives occupées et chômeurs. [Source : Insee - RP 2018](#)

Taux de pauvreté monétaire : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire, une année donnée. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie de l'année considérée. Le seuil privilégié en France et en Europe est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2018, il correspond à 1063€/mois. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il prend en compte les revenus d'activité (y compris indemnités de chômage), retraites et pensions, revenus du patrimoine et les prestations sociales perçues. Tous ces revenus sont nets des impôts directs. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Niveau de vie : revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. L'unité de consommation est un système de pondération qui permet de comparer les niveaux de vie en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu médian : revenu disponible qui partage la population en deux parties égales : la moitié des ménages a un revenu supérieur et l'autre moitié un revenu inférieur. Le revenu médian est calculé par unité de consommation pour autoriser la comparaison des revenus en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. Il est équivalent à la notion de niveau de vie médian. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Prestations sociales : elles regroupent les prestations familiales et de logement et les minima sociaux. Les prestations familiales sont les allocations familiales, l'allocation de soutien familial, l'allocation de rentrée scolaire, le complément familial et la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Les principales prestations de logement sont l'allocation de logement familial, l'allocation de logement social, l'allocation personnalisée au logement. Les principaux minima sociaux sont le revenu de solidarité active, l'allocation pour adulte handicapé, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique. La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la part des prestations sociales perçues dans l'ensemble du revenu à la disposition du ménage. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Bénéficiaires de la C2S : depuis le 1er novembre 2019, la complémentaire santé solidaire (C2S) remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). La C2S est une aide pour payer les dépenses de santé. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux de

bénéficiaires de la C2S correspond à la population couverte par la C2S (assurés et ayants droit) parmi l'ensemble des assurés du régime général de la sécurité sociale (assurés et ayants droit - y compris les sections locales mutualistes) soit 90% de la population. [Source : CNAMTS, au 01/01/2020](#)

Population couverte par la CAF : population qui comprend l'allocataire (responsable du dossier pour l'ensemble de la famille), le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens des aides au logement ou du RSA. Le taux de couverture est la population couverte par la CAF rapportée à la population totale. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

Population couverte par le RSA : population qui correspond aux membres composant le foyer allocataire du RSA : l'allocataire du RSA, le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA. La part de la population couverte par le RSA est le nombre de personnes couvertes par le RSA rapporté à l'ensemble de la population. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

QPV/QVA : Les quartiers de la politique de la ville (QPV) concentrent les populations les plus modestes identifiées à partir du critère du revenu par habitant. Les quartiers de veille active (QVA) ont un statut moins prioritaire mais les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire.

Demands d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, on distingue les demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A) et les demandeurs d'emploi en activité réduite courte de 78h maximum par mois (catégorie B) ou longue de plus de 78h (catégorie C) et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. [Source : Pôle emploi, au 31/12/2020](#)

Taux de demandeurs d'emploi : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population (personnes de 15 à 64 ans, actives occupées à laquelle s'ajoute les chômeurs en recherche d'emploi). [Sources : Pôle Emploi au 31/12/2020, Insee - RP 2017](#)

Familles nombreuses : familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans. La proportion de familles nombreuses est le nombre de familles nombreuses rapporté au nombre de familles avec enfants. [Source : Insee - RP 2018](#)

Pression de la demande : nombre de ménages ayant au moins une demande active rapporté au nombre de logements sociaux attribués au cours d'une année donnée. [Source : Fichier commun de la demande, 2020](#)

Logements sociaux SRU : décompte du nombre de logements sociaux dans les communes concernées par l'application de la loi SRU. Le taux de logements sociaux au sens de la Loi SRU est le nombre de logements décomptés rapporté au nombre de résidences principales répertoriées. [Source : DDT du Rhône - Inventaire SRU au 01/01/2020](#)

SIAE : les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) regroupent les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI) et les régies de quartier (RQ). [Source : DDETS, 2018](#)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est réservée au public adulte (20 ans et plus), en difficulté importante d'autonomie et d'accès à l'emploi. C'est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Elle est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité, ressources. [Source : MDL, 2019](#)

APA : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation financière destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne. Elle permet de financer une partie des dépenses nécessaires au soutien à domicile (APA à domicile) ou de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). [Source : MDL, 2019](#)

GIR : Le degré de difficulté à accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne est apprécié au moyen de la grille d'évaluation nationale AGGIR qui permet de classer le niveau d'autonomie des personnes. Les GIR 1 et 2 qualifient un niveau de dépendance important, les GIR 3 et 4 modéré.

AEEH : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide attribuée sans condition de ressources à tout jeune en difficulté

d'autonomie. Elle est destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant en lien avec son handicap. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

PCH: la prestation de compensation du handicap (PCH) vise à répondre aux besoins de compensation des personnes présentant une difficulté absolue ou deux difficultés graves parmi un référentiel d'activités. Elle est destinée aux enfants (moins de 20 ans) ou aux adultes (20-59 ans avec des situations dérogatoires au-delà). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

Nombre de places en EHPAD : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont des structures médico-sociales qui permettent d'assurer une prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie. Le nombre de places est calculé sur la population des 80 ans et plus. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 80 ans et plus. [Sources : Métropole de Lyon, 2019 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour adultes en situation de handicap : ces établissements sont des structures médico-sociales ou sanitaires : les foyers de vie, les foyers d'hébergement, les maisons d'accueil spécialisées, les accueils de jour (y compris médicalisés), les foyers d'accueil médicalisé, les domiciles collectifs, les foyers appartement, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) renforcés et les services d'accueil temporaire. Les différentes catégories d'établissements se différencient par l'importance des aides apportées. Le nombre de places est calculé sur la population des 20-59ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 20-59 ans. [Sources : Métropole de Lyon et ARS au 31/12/2020 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour enfants en situation de handicap : ces structures médico-sociales sont les instituts d'éducation motrice (IEM), les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP), les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), les instituts pour déficients sensoriels (IES), les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés. Le nombre de places est calculé sur la population des 0-19ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 0-19 ans. [Sources : Finess au 22/10/2021 - Insee, RP 2018](#)

REP/REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire visent à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Réseau structurant des pistes cyclables : ossature du réseau cyclable qui assure les liaisons intercommunales et est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement. Il privilégie des aménagements en site propre (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos)...). [Source : data.grandlyon.com](#)

Population desservie par les transports en commun : population se situant dans un rayon de 500m autour d'une gare SNCF ou d'un arrêt de métro, dans un rayon de 400m autour d'un arrêt de tram et de 300m autour d'un arrêt de bus. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMISA - Filosofi 2015](#)

Nombre d'équipements sportifs : équipements ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive (y compris les espaces et sites de sport de nature). [Source : Ministère en charge des sports - Recensement des équipements sportifs 2021](#)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans. [Sources : Métropole de Lyon - 2019, Insee - RP 2018](#)

Taux de généralistes : nombre d'omnipraticiens libéraux en exercice rapportés à la population générale pour 100 000 habitants. Les omnipraticiens sont diplômés de médecine générale (généralistes de premier recours, médecins à exercice particulier). [Sources : Insee - BPE 2019, Insee - RP 2018](#)

RÉFÉRENCES DES SOURCES

- (1) Insee, recensement de la population 2018
- (1bis) Insee, recensement de la population 2017
- (1ter) Insee, recensement de la population 2010
- (2) Acof-Urssaf au 31 décembre 2020
- (3) Pôle emploi au 31 décembre 2020
- (5) Urbalyon, Mos, 2020
- (7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- (6) Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE) 2020
- (8) Sitadel, 2010-2020
- (9) Observatoire des transactions immobilières et foncières (OTIF) - Marché immobilier des Notaires (Min -Perval), 2018 et 2019
- (11) site data.GrandLyon.com, données de novembre 2021
- (13) DDT du Rhône, Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2020
- (14) Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), 2018
- (15) Finess, extraction octobre 2021
- (16) ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- (17) Ministère en charge des sports, recensement des équipements sportifs (RES), 2021
- (18) Rectorat de l'académie de Lyon (les données ne concernent que les établissements publics), année 2020
- (20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020
- (21) Insee, statistiques de l'Etat civil, 2018
- (22) Métropole de Lyon
- (23) Insee, enquête sur les hébergements touristiques, 2021
- (24) Régime général de l'assurance maladie, Balises -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (25) Ministère en charge des Sports, 2018
- (26) FiLoSoFi, 2018
- (27) Inserm CépiDC, BALISES -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (29) Insee, Flores 2018
- (30) Cnamts, 1er janvier 2020
- (31) Insee, base permanente des équipements (BPE), 31 décembre 2019
- (34) Fichier commun de la demande, 2020

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme